

COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU  
 SA au capital de 919 611,96 €  
 siège social : 34 route d'ecully - 69570 DARDILLY  
 542 079 124 RCS LYON

**RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2014**

Nombre d'actions disposant du droit de vote	201 228
Nombre d'actions présentes ou représentées ou ayant voté par correspondance	197 605
quorum en %	98,20%
Nombre des droits de vote exerçables	400 280
Nombre de voix présentes ou représentées ou ayant voté par correspondance	395 208
quorum en %	98,73%

Résolutions	Pour		Contre ou abstention		Nbre d'actions	% du capital disposant un droit de vote
	Nbre de voix	% des voix	Nbre de voix	% des voix		
Première résolution : approbation des comptes sociaux	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Deuxième résolution : affectation du résultat	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Troisième résolution : approbation des comptes consolidés	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Quatrième résolution : approbation des conventions et engagements réglementés	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Cinquième résolution : ratification de la cooptation de Mme Aline COLLIN en qualité d'administrateur en remplacement de CG&ASSOCIES	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Sixième résolution : renouvellement du mandat d'administrateur de M. Laurent DELTOUR pour une durée d'un an	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Septième résolution : renouvellement du mandat d'administrateur de M. Claude GROS pour une durée d'un an	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Huitième résolution : renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Aline COLLIN pour une durée d'un an	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Neuvième résolution : renouvellement du mandat d'administrateur de la société SABETON pour une durée d'un an	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Dixième résolution : nomination du Cabinet DFP AUDIT en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de TEOREM LYON pour une durée de six exercices	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%
Onzième résolution : nomination de M. Pierre PETIT en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de M. Pascal TRIBALAT pour une durée de six exercices	395 208	100,00%	0	0,00%	197 605	98,20%